Association Traces Éditions
Assemblée Générale Ordinaire 2023

20 octobre 2023 à 18 heures, en salle du Conseil de la mairie d'Annot

Compte-rendu

Présents :
NOBÉCOURT Jean-Claude (Président), présent et à jour de cotisation 2023
SIEYE Mathieu (Trésorier), présent et à jour de cotisation 2023
PELLEGRIN Jean (Secrétaire), présent et à jour de cotisation 2023
BARNEAUD Pascale, présente et à jour de cotisation 2023
BONNET Pierre, présent et à jour de cotisation 2023
CORRET Patrick, présent et à jour de cotisation 2023
COTTON Richard, présent et à jour de cotisation 2023
DOUAY Juliette (Référente Le Fugeret), présente et à jour de cotisation 2023
EYSSAUTIER Joëlle (Référente Saint-Benoît), présente et à jour de cotisation 2023
GRAC Cathy (Référente Braux), présente et à jour de cotisation 2023
LEQUET Nathalie (Référente Annot), présente et à jour de cotisation 2023
BARRE-MONGE Cathy, présente et à jour de cotisation 2023
BÉRAUD Romain, présent et à jour de cotisation 2023
BONDIL Jean-Paul, présent et à jour de cotisation 2023
GRAC Michel, présent et à jour de cotisation 2023
MARI Karine, présente et à jour de cotisation 2023
MEUNIER-VERHOOG Marie-Françoise, présente et à jour de cotisation 2023
PASSERON Henri, présent et à jour de cotisation 2023

MICHEL Laurent (Référent Sausses), présent, nouvel entrant n'ayant pas encore cotisé
MUNIER Aurélia (Référent Ubraye), présent, nouvel entrant n'ayant pas encore cotisé

BOYRON Paola, présente, n'ayant pas cotisé en 2023
HÉMERY Michaël, présent, n'ayant pas cotisé en 2023

Représentés :
BLANC Pascale (Référente Méailles) : à jour de cotisation 2023, excusée, a donné pouvoir à Cathy Grac
AUGER Gabrielle, à jour de cotisation 2023, excusée, a donné pouvoir à Mathieu Sieye

Excusés :
DAMON Jean-Louis, à jour de cotisation 2023, excusé
MIMRAN Gabrielle, à jour de cotisation 2023, excusée

À 18 heures, 22 membres étant présents ou représentés, le Président constate que l'assemblée peut valablement siéger et déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de *Traces Éditions* ouverte. Jean Pellegrin, Secrétaire de *Traces Éditions*, assume la charge de secrétaire de séance et lance un enregistrement audio pour que le Compte-Rendu soit fidèle à son déroulement.

Le Président remercie les présents venus nombreux pour cette Assemblée Générale, signe d'un dynamisme certain de l'Association ; puis l'ordre du jour est exposé.

Le Président fait un appel à volontaires pour que l'Assemblée choisisse un scrutateur aux votes : Romain Béraud se propose, et sa candidature est acceptée par l'Assemblée.

Rapport moral et compte-rendu d'activités 2023 :

Le Président reprend la parole pour présenter le bilan de l'activité sur l'année écoulée :

Les engagements fondamentaux de l'Association, savoir éditer un numéro 5 et un numéro 6 sur 2023 et assurer une conférence sur chacune des 9 communes adhérentes à la revue à ce jour, ont été honorés dans des délais respectés.

Les engagements supplémentaires pris par l'Association lors de l'Assemblée Générale 2022 ont également été respectés, savoir :

- organiser sur l'été un atelier-stage officiel d'archéologie ; non seulement un stage d'une semaine (organisé après demande officielle au Service Régional d'Archéologie selon procédure réglementaire et qui fera l'objet d'un rapport de fouilles selon modèle réglementaire) a eu lieu en juillet sur le site de l'ancienne chapelle Saint-Sauveur au Fugeret, mais en outre une journée d'initiation à la prospection pédestre, encadrée par l'archéologue Gilles Loison, a été organisée en avril à Saint-Benoît. Une partie du matériel collecté a été envoyé à une céramologue qui a donné des indications sur l'origine de ces productions. En outre, un matériel issu du travail sur la chapelle Saint-Sauveur a été envoyé à un laboratoire aux fins de datation carbone 14.
- Dans les faits, l'Association a en réalité dépassé ses engagements à promouvoir l'archéologie sur le territoire, puisqu'elle a organisé au mois de juin les « Rencontres de l'Archéologie en pays d'Annot et d'Entrevaux » dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie, sous l'égide de la CCAPV et du Ministère de la Culture : une belle réussite pour cette première édition.
- Intégrer à la revue trois communes limitrophes dont l'appartenance au territoire fait sens : Entrevaux, Sausses et Ubraye.
- Développer un site Internet : le site est quasiment achevé et accessible en ligne ; le Président en déroule à l'écran les différents onglets, et explique leurs fonctionnalités, notamment les modules de commandes de revues papier ou dématérialisées, et d'abonnement en ligne. La charte graphique est identique à celle de la revue, l'étape ultime avant référencement sur Internet est l'installation du module « Moyen de paiement », qui est imminente. Les membres, lecteurs, lecteurs potentiels, points de vente et institutionnels seront informés par mail de la pleine ouverture du site.

Lors de l'Assemblée Générale 2022, le bureau avait exprimé une volonté de communiquer plus activement sur la revue dans et hors du territoire, et aussi de la référencer dans des publications scientifiques. Cette volonté a abouti :

- à la tenue, hors du territoire, de quatre conférences au nom de la Revue « Au fil du Coulomp » ;
- à la participation en juin à un salon du livre à Vence, avec stand et conférence consacrée au patrimoine archéologique du territoire ; Nathalie Lequet nous signale que, cet été, des personnes sont venues au musée Regain en expliquant qu'elles avaient assisté à cette conférence et que cela les avait motivées à découvrir le territoire, signe que cette communication hors territoire participe effectivement à la promotion de son patrimoine et des acteurs locaux ;
- à la publication de deux articles consacrés aux souterrains de la gare de Méailles et à la source salée de Castellet-lès-Sausses dans deux revues scientifiques, dont la référence bibliographique est bien sûr le numéro 1 et le numéro 3 de « Au fil du Coulomp » ;
- enfin, l'Association s'est dotée de deux jeux de panneaux magnétiques publicitaires à apposer à volonté sur les voitures personnelles du Président et du Secrétaire.

Rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2023 :

Le Trésorier prend la parole pour exposer le compte-rendu financier de l'année 2023.

En premier lieu, il précise qu'il est difficile de le comparer à celui présenté à l'Assemblée Générale 2022 ; la raison principale en est que, depuis sa création, *Traces Éditions* cale son exercice sur l'année civile, alors qu'à la demande des membres exprimée lors de l'Assemblée Générale 2022 nous tenons cette année assemblée non pas en fin d'année mais deux mois plus tôt : or, s'il est facile de provisionner les charges que nous constaterons d'ici à fin décembre, il est en revanche difficile de savoir combien de produits seront constatés d'ici à la fin de l'année. Nous allons en effet facturer plusieurs points de vente et, puisque le numéro 6 vient de sortir, nous recevrons prochainement un nombre significatifs de réabonnements. Le compte de résultat est donc présenté à date, mais il évoluera nécessairement d'ici la fin de l'exercice dans le sens positif.

traces éditions

Compte de résultat 2023

CHARGES	
-Imprimerie Haute Provence n°5 (*facture n°23030182 du 21.03.23*) :	**2967,72 €**
-Infographiste Le Tilleul sur la Colline n°5 (*facture FS 1703_20/01 du 17.03.23*) :	**2365 €**
-Infographiste Le Tilleul sur la Colline n°6 (*facture FS 1909_23/01 du 19.09.23*) :	**2150 €**
-Site Internet Le Tilleul sur la Colline Acompte 50% (*facture n°1611_22/02*) :	**900 €**
-Site Internet François Helary Acompte (*DV-2022-00002*) :	**615,6 €**
-Frais de déplacement (Jean-Claude Nobécourt) :	**413 €**
-VistaPrint Plaques aimantées voitures (*n°0209243040 et n°0208134429*) :	**89,47 €**
-Inscription manifestation « Lire à Vence » :	**52 €**
-Kakemono Le Tilleul sur la Colline (*facture FS 3105 _23/01 du 31.05.23*):	**180 €**
-Kakemono EasyFlyer (*facture 73596/FR/23*) :	**96 €**
-Frais bancaires cotisation Rythmeo Banque Populaire :	**115,40 €**
-Frais bancaires cotisation carte Banque Populaire :	**4 €**
-Frais bancaires Assurance :	**171,22 €**
-Envois postaux :	**78,06 €**
-Achat SMb Canon Papeterie :	**110,24 €**
PROVISIONS POUR CHARGES 2023 :	
-Imprimerie Haute Provence n°6 :	**2967,72 €**
-Site Internet Le Tilleul sur la Colline :	**900 €**
-Site Internet François Helary :	**1436,40 €**
-CIRAM Datation Carbone 14 – Chapelle Saint-Sauveur :	**504 €**
TOTAL CHARGES 2023 : 16.115,83€	

PRODUITS	
-Mairies achats des n°5 et n°6 (Ubraye, Entrevaux, Sausses) :	**1800 €**
-9 conférences été 2023 :	**2160 €**
-Cotisations association Traces Editions :	**230 €**
-Subvention Com Com Alpes Provence Verdon Rencontres archéologiques :	**1200 €**
-Subvention DRAC PACA / SRA chantier école archéologique :	**1000 €**
-Ventes revues :	**5669 €**
TOTAL PRODUITS 2023 : 12.059 €	

BENEFICE 2023 :	**-4056,83 €**
Report trésorerie 2022 :	*5.981,28 €*
SOLDE TRÉSORERIE 2023 :	**1924,45 €**

Après analyse des charges et des produits, le Trésorier fait constater qu'à date, le compte d'exploitation est déficitaire d'environ 4000€, ce qui :

- n'est pas alarmant puisque le solde de trésorerie à date est d'un peu plus de 1900€ ;
- est cohérent avec la stratégie décidée par l'Assemblée Générale en 2022, où nous avions décidé que la situation de la trésorerie permettait de supporter d'investir sur le site Internet à hauteur de 3852€, avec un retour sur investissement nécessairement différé ;
- ne peut que progresser vers l'équilibre en fin d'exercice puisque nous constaterons d'autres produits, notamment sur le poste « Ventes revues » avec les réabonnements et la facturation aux points de vente des ventes estivales.

Le trésorier fait remarquer que l'Association a clairement atteint le stade de maturité financière qui était souhaité à sa création ; dans le business plan présenté en décembre 2020 nous avions prévu pour fin 2023 un solde de trésorerie de 1555€, alors que le solde effectif sera supérieur à 1924€ après paiement du développement du site Internet : les réalisations sont donc même nettement supérieures au plan.

Mises aux votes :

L'assemblée ayant désigné Romain Béraud scrutateur des votes, faits à main levée conformément aux Statuts de l'Association, celui-ci constate que :

- Rapport moral du Président : quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés ;
- Rapport financier du Trésorier : quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés ;

Budget prévisionnel 2024 :

Puis le Trésorier présente le budget prévisionnel pour 2024 :

traces éditions

Budget prévisionnel 2024

CHARGES		PRODUITS	
Exemplaire n°7 de la revue Au fil du Coulomp		-9 conférences été 2024 :	2160 €
-Imprimerie Haute Provence n°7 – 550 exemplaires (*mars 2024*) :	3000 €	-Adhésion commune Val de Chalvagne (20 ex. n°7 + 20 ex. n°8 + une conf. été 2024) :	840 €
-Infographiste Le Tilleul sur la Colline n°7 (*mars 2024*) :	2150 €	-Cotisations association *Traces Editions* :	250 €
		-Subvention Com Com Alpes Provence Verdon Manifestation :	1500 €
Exemplaire n°8 de la revue Au fil du Coulomp		-Subvention DRAC PACA / SRA chantier école archéologique :	1000 €
-Imprimerie Haute Provence n°8 – 550 exemplaires (*septembre 2024*) :	3000 €	-Subvention Fond de Développement de la Vie Associative 2 (fonctionnement) :	2000 €
-Infographiste Le Tilleul sur la Colline n°8 (*septembre 2024*) :	2150 €	-Ventes revues :	11.000 €
Hors-Série n°2 de la revue Au fil du Coulomp			
-Imprimerie Haute Provence HS n°2 – 1000 exemplaires (*juin 2024*) :	3730 €		
-Infographiste HS n°2 (*juin 2024*) :	2150 €		
-Budget communication :	350 €		
-Frais bancaires cotisation Rythmeo Banque Populaire :	120 €		
-Assurance :	200 €		
-Envois postaux :	500 €		
-Papeterie :	150 €		
-Frais de fonctionnement Association *Traces Editions* (déplacements) :	500 €		
TOTAL :	**18.000 €**	**TOTAL :**	**18.750 €**

BÉNÉFICE 2024 PRÉVU : 750 €

Report trésorerie 2023 : 1.924,45 €

SOLDE TRÉSORERIE 2024 : 2.674,45 €

Nous avons intégré dans ce prévisionnel la charge exceptionnelle représentée par la conception et l'impression à 1000 exemplaires d'un Hors Série n°2 ; en restant très prudents sur le montant des ventes revues et Hors Série, le compte d'exploitation reste raisonnablement bénéficiaire. Nous sommes donc en capacité de produire un deuxième Hors Série conformément au cadencement qui était projeté.

À ce stade de la réunion des membres demandent des informations sur les couts d'impression, et un échange d'idées s'ouvre sur leur évolution à prévoir et sur l'impact sur le tirage de la revue lié à la mise en ligne du site Internet ; un des membres, qui a eu l'occasion de travailler avec l'imprimerie Corporandy de Puget-Théniers, se propose de leur demander pour comparaison un devis sur la base de notre cahier des charges actuel, proposition qui est retenue très volontiers par le Bureau.

Nous avons également prévu dans le prévisionnel l'adhésion à la revue d'une nouvelle commune du territoire. Dans les faits, une rencontre est d'ores et déjà envisagée par les deux parties avec trois communes du pays d'Entrevaux. Un des membres fait remarquer que si le volume de la revue reste à 80 pages, il sera de plus en plus difficile de produire un article par commune et par revue. Mathieu Sieye, directeur de la publication, fait remarquer qu'en réalité l'élargissement du territoire aboutit à de plus en plus d'articles transversaux qui concernent plusieurs communes ; le Président cite comme exemple un article à paraitre portant sur la géologie du territoire, rédigé il y a plus de deux ans et qu'il a fallu élargir depuis l'intégration de la commune de Sausses. Ainsi, même si chaque commune ne fera pas nécessairement l'objet d'un article spécifique dans chaque revue, elle sera documentée dans un article transversal.

Un autre membre fait remarquer que les dénominations « Coulomp » comme dans le titre de la revue, ou bien « Vallée du Coulomp et de la Vaïre » comme dans la rubrique toponymie, ne correspondent plus exactement au territoire documenté par la revue, ce dont le Bureau convient volontiers ; le Président et le Secrétaire expliquent qu'après mûre réflexion et échange d'idées, la revue communique dorénavant sur « Pays d'Annot et d'Entrevaux », mais qu'il faut adapter les anciennes dénominations à cette nouvelle identité. Pour ce qui concerne le nom de la revue, Mathieu Sieye, directeur de la publication, explique que l'impact d'un changement de nom et de logo serait très coûteux et lourd de conséquences pour la revue ; le Président indique que « Au fil du Coulomp » demeure une formulation poétique et littéraire pour parler de ce qui arrose le pays d'Annot et d'Entrevaux.

La situation rédactionnelle :

En tant que directeur de la publication, Mathieu Sieye présente le sommaire du numéro 7 de mars 2024 qui est déjà bien structuré, sous réserve des modifications fréquentes pour diverses raisons liées aux auteurs où à l'arrivée de contributions inattendues.

Mathieu Sieye indique que le Comité de Rédaction est en questionnement sur la photo de la une de couverture : il faudrait peut-être changer de la série des photos de villages. Un personnage ? Une scène de la vie agricole ? Tout est envisagé.

Le Président rappelle que le Comité de Rédaction est en constante recherche de contributions ; ces contributions peuvent être, si les contributeurs le souhaitent, développées ou finalisées en travail collaboratif. L'essentiel est de proposer du contenu…

Projets pour 2024 :

- Publication d'un Hors Série n°2 : le Président propose à l'assemblée les quatre options thématiques envisageables pour ce Hors Série qui doit sortir pour juin 2024, c'est-à-dire relativement rapidement ; s'en suit un débat constructif au cours duquel chacun dans l'Assemblée exprime son point de vue.
  Le consensus qui en ressort est que l'option la plus réaliste consiste à faire un Hors Série spécial « Sites remarquables », cette dénomination devant d'ailleurs probablement être affinée. Il n'y a aucun inconvénient à y inclure des sites déjà documentés dans la revue régulière, l'article version initiale « revue » pouvant être ajusté en volume et en contenu pour s'adapter au mieux à l'objectif éditorial d'un Hors Série. Ce type de contenu peut d'ailleurs générer plusieurs Hors Série, ce qui permettra de rester dans le cahier des charges de 9 communes traitées en 80 pages, tout en traitant dans le temps long des sites multiples sur une même commune. Il semble essentiel de construire ce Hors Série avec les érudits des communes, membres ou non, en mode collaboratif.
  À l'issue de la discussion, la thématique de la ruralité est envisagée pour un Hors Série n°3 à venir en 2026.

- Poursuivre la dynamique de travail archéologique sur le territoire : Mathieu Sieye, qui porte administrativement la responsabilité des travaux archéologiques organisés par l'Association, expose qu'une demande a été faite auprès de la DRAC pour refaire à l'été 2024 un stage archéo sur le site de Saint-Sauveur au Fugeret, avec sondages. On ne s'interdit pas de demander, en plus, des autorisations pour des projets plus courts, sur un week-end long, comprenant des sondages par exemple dans des abris sous roche, mais il faut s'assurer du support par un archéologue du sérail, probablement Vincent Buccio.
  En revanche, nous avons maintenant suffisamment de délégation auprès du SRA pour organiser en autonomie des journées de prospection pédestre.

Par ailleurs, Traces Éditions organisera en juin 2024 la deuxième session des Rencontres de l'Archéologie en pays d'Annot et d'Entrevaux, cette fois-ci à Saint-Benoît, avec une organisation assez similaire à la session 2023 à Méailles (Une sortie terrain en effectif limité le matin, et une série de conférence l'après-midi).

Questions diverses :

Essentiellement en raison de son développement significatif, l'Association a maintenant besoin de la collaboration de quelques-uns de ses membres pour deux éléments de l'activité régulière de *Traces Éditions*, et cela de façon relativement impérieuse :

- Le Président expose comment s'est déroulée la dernière tournée de distribution de la revue : compte tenu de la localisation de l'imprimeur (près de Forcalquier), du nombre et de la localisation des points de vente (Digne, Colmars, Barrême, La Mure, Puget-Rostang, etc.) et du nombre de mairies à livrer (9 actuellement), la tournée représente une boucle de près de 500 km uniquement sur le réseau secondaire, pour 13 heures de trajet avec moins d'une heure de pause et beaucoup de contraintes horaires.
  En l'état, ce n'est déjà guère raisonnable en termes de charge de travail et de sécurité ; mais avec le rajout prévisible de plusieurs communes situées dans l'arrière-pays d'Entrevaux, la tournée de livraisons ne pourra matériellement plus être faite par un livreur unique.
  Il est proposé à l'Assemblée que pour la prochaine tournée (mars 2024) un appel à volontaires sera fait parmi les membres pour que certains puissent prendre en charge au départ d'Annot, vers 13-14 heures, des segments de la tournée de livraison : une tournée Annot-Le Fugeret-Méailles, une tournée Braux-Saint-Benoît-Castellet-Sausses, une tournée Ubraye-Entrevaux et son arrière pays, plus Puget Rostang.
  Cette demande est accueillie très favorablement au sein de l'Assemblée. Un appel à contributeurs sera donc fait par mail auprès des adhérents en mars 2024, ainsi que pour les tournées suivantes.

- Aux débuts de l'Association, six conférences « Au fil du Coulomp » étaient organisées durant la période d'été ; le Président était présent à chacune d'elles, afin de veiller à la mise en place mais surtout pour représenter la revue, en assurer la promotion et la proposer à la vente. Cette année, avec neuf conférences, la présence physique du Président n'a pas été possible à un certain nombre d'entre elles, et cette difficulté ne pourra que croitre avec l'arrivée de nouvelles communes.
  Or dans certains villages sont présentes des associations patrimoine amies, dont parfois certains membres sont actifs dans *Traces Éditions*. Certaines de ces associations ont déjà utilisé les colonnes de « Au fil du Coulomp » pour s'exprimer, et c'est bien le sens de la revue qui a toujours souhaité constituer un média pour les acteurs du patrimoine sur le territoire.
  Dès lors, *Traces Éditions* propose aux associations village, sur la base du volontariat, de leur remettre un « Kit revues », composé de 40 exemplaires panachés et d'un chevalet PLV, gérés dans le cadre d'une convention identique à celle des points de vente (facturation *a posteriori* des exemplaires vendus avec une cession de marge de 20%) : ce kit permettra aux associations volontaires de représenter et proposer la revue aux conférences « Au fil du Coulomp » organisées dans leur village (et plus largement à toutes les manifestations locales qu'elles organisent), en contrepartie d'une petite assistance au conférencier. Plus de ventes pour la revue et un bénéfice sur chaque vente pour l'association village : c'est un accord gagnant-gagnant. Mémoire et Patrimoine du Fugeret fonctionne déjà sur ce modèle, et deux membres présents se disent intéressés au nom de leur association à qui ils vont présenter le dispositif.

- Le Président indique que le Bureau souhaiterait intégrer le logo CCAPV « Pays d'Art et d'Histoire » à la communication de la revue.

Sur demande d'un membre, Mathieu Sieye fait un point de travail sur l'inventaire des abris-sous-roche qui est alimenté par certains membres, et des développements envisageables.

Clôture de la séance :

Les sujets de l'ordre du jour et les questions diverses du Bureau aussi bien que celles des membres étant épuisés, le Président, le Trésorier et le Secrétaire remercient les participants pour leur présence, leurs suggestions et leur soutien au projet, ainsi que la municipalité d'Annot pour son aide à l'organisation de la réunion ; à 20 heures 20, ils déclarent close l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de l'Association *Traces Éditions*.

Président de séance

Jean-Claude Nobécourt

Secrétaire de séance

Jean Pellegrin

Trésorier

Mathieu Sieye